

REBUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**EVALUATION DE L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION DU
SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION**

3^{ème} rapport

Mai 2006

Informations générales

1. Nom du pays : République Démocratique du Congo (RDC)
2. Nom de l'Institution : Unité établissant le rapport : Coordination Nationale du Programme Spéciale de Sécurité Alimentaire (PSSA)
3. Correspondant : Thomas Kembola Kejuni, Coordonnateur National du PSSA
Courriel : tkejuni@yahoo.fr
Téléphone : 00243990011829

Section I : Questions de sécurité alimentaire prioritaires

Le gouvernement de la R.D.Congo a poursuivi les efforts de redressement à travers un Programme Economique. Les réformes entreprises depuis 2002 dans le cadre de ce programme ont continué à influencer positivement sur la croissance économique en 2004 et 2005. Les résultats des enquêtes conjoncturelles situent le taux de croissance pour la période ci-dessus à 6,6 % contre 5,8 % en 2003. Ces résultats ne se reflètent pas encore dans le vécu quotidien de la population. La situation alimentaire demeure préoccupante dans beaucoup de zones du pays surtout dans celles qui ont connu des affrontements politico-militaires.

Dans ces zones, on enregistre des cas de malnutrition chronique liée à l'insécurité, à un accès limité à l'outillage agricole, aux semences et plants de qualité. A ces facteurs s'ajoutent les déplacements massifs des populations, le retour des réfugiés, les perturbations climatiques et la dégradation des infrastructures routières. Ces facteurs influent sur la disponibilité de la nourriture, les approvisionnements des centres de consommation, les prix des produits agricoles et l'accès à la nourriture.

DISPONIBILITE de la nourriture.

Dans la plupart des zones en situation de post-conflit, la production des principales cultures vivrières accuse une baisse importante.

Par exemple, elle oscille autour de 42 % pour la province de l'Equateur et de 64 % pour les territoires de Buta et Bondo dans la Province Orientale.

Dans la province du Katanga, on note une baisse de 40 % de production pour le manioc et d'environ 80 % pour le maïs, l'arachide et le riz.

Dans le Kasai Orientale, spécialement à Ngandajika, la campagne agricole 2005-2006 connaît des perturbations climatiques dues à l'irrégularité des pluies. Les semis réalisés en août 2005 ont été détruits suite au déficit des pluies. Les cultures concernées sont le maïs, le haricot et l'arachide.

Les élevages ont aussi baissé. Dans les territoires de l'Equateur, le cheptel du gros et petit bétail s'élevait à 651.121 têtes avant la guerre ; actuellement, il ne représente que 25 %. Dans la Province Orientale, les effectifs actuels représentent environ 30 % de petit bétail et 4 % du gros bétail. Au Katanga, 44 % de ménages ne possèdent pas la moindre volaille, 90 % n'ont ni étang de pisciculture, ni cobaye, ni lapin, ni petit bétail.

Les activités de pêche sont réduites et ne produisent dans les zones en situation de post-conflit que pour plus ou moins 20 % des besoins.

APPROVISIONNEMENTS. Dégradation des voies d'évacuation et l'arrêt des activités de l'Office National de Transport (ONATRA) ont cassé les circuits traditionnels de commercialisation, d'évacuation et d'approvisionnement des centres urbains et des grandes villes des territoires en situation de post-conflit. A la dégradation des infrastructures physiques, s'ajoutent le maintien des barrières sur certaines voies de communication, les taxes et les tracasseries policières.

PRIX. Les prix des denrées alimentaires d'importation et locales sont fonction de la localisation des centres de consommation. Ils augmentent quand on s'éloigne des centres d'approvisionnement. Outre ce facteur, les prix sont influencés par les perturbations causées par la dégradation des voies de communication, la baisse de production et l'insécurité.

ACCES A LA NOURRITURE. En général, les ménages consomment en moyenne un repas par jour. Dans la majorité des cas, les enfants de moins de 5 ans n'ont pas un accès privilégié à la nourriture et aux produits d'origine animale (viande et poisson). La base de l'alimentation des ménages est à dominance glucidique, dans une proportion de 56 %. Le poisson et/ ou la viande est faiblement consommé ; la fréquence moyenne est d'une fois toutes les trois semaines, à cause de leur rareté et de leur prix. Par ailleurs, la taille des ménages (7 à 12 personnes) réduit davantage la moyenne de consommation individuelle des protéines d'origine animale au niveau de simple produit d'assaisonnement des mets.

Section II : Suivi du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation.

Dans le cadre du Plan d'Action du S.M.A, le gouvernement a mis en œuvre, avec le concours de ses partenaires, les projets et programmes ci-après :

1. Projet DRC/2000/001/A/01/12 : Appui aux Producteurs du Secteur Agricole (APSA). Ce projet a couvert quatre provinces (Kinshasa, Katanga, Kasai Oriental). Le montant du financement s'élevait à USD 4.247.320 pour 30 mois. L'objectif du projet consistait à appuyer les petits producteurs du monde rural afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer leur revenu à travers le développement des activités génératrices de revenus. Il a été exécuté du 1^{er} mai 2000 au 30 octobre 2003.
2. Renforcement des capacités communautaires dans les provinces de Bandundu, du Bas-Congo et de Kinshasa (2 BK).
En phase avec les orientations du DPRS-I, le projet a pour objectif la réduction de la pauvreté. Il s'articule autour de quatre volets complémentaires :
 - i) le renforcement des capacités organisationnelles managerielles, techniques et productives des associations paysannes et de leurs membres ;
 - ii) le développement de la capacité de financement des activités génératrices des revenus par la réactivation de l'intermédiation financière ;
 - iii) l'amélioration du cadre de vie ; et

- iv) le renforcement des capacités des acteurs du développement local au travers les processus de planification participative et de promotion des principes de la bonne gouvernance. Le coût du projet s'élève à USD 3.134.469 sur deux ans. Il a démarré en janvier 2005 et se clôture en décembre 2006.
3. Programme de Relance Agricole dans la Province de l'Equateur (PRAPE). Ce programme est cofinancé par le FIDA à travers un prêt de 10.000.000 de DTS et le Fonds belge de survie (FBS) par un don de 5.400.000 Euros. Conclu pour une durée de 5 ans, l'atelier de lancement a été organisé du 7 au 11 décembre 2005.
- Le PRAPE a pour objectif général la restauration et l'amélioration de l'accès des populations du Territoire de Bumba et de l'Hinterland de Mbandaka, aux moyens d'existence pour un développement durable. Les objectifs spécifiques du PRAPE consistent à promouvoir l'accès des ménages agricoles et des pêcheurs aux intrants, au crédit et aux marchés de façon équitable et durable et à faciliter l'accès des communautés rurales à des services sociaux de base, réhabilités par le programme.
4. Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADC).
Ce projet est appelé à couvrir 7 provinces (Katanga, Maniema, Kasai-Occidental, Kasai-Oriental, Kinshasa, Province Orientale et Equateur). Sa durée est de 5 ans et son coût s'élève à USD 24.679.657. Pour démarrer le projet, le PNUD a consenti un financement de USD 1.000.000 pour couvrir une phase pilote d'un an. Cette phase ne prend en compte que deux provinces : le Katanga et le Maniema ; elle a débutée à la mi-octobre et prendra fin en septembre 2006.
- L'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté par un développement durable des zones ciblées. Les objectifs spécifiques sont : impulser une dynamique communautaire autour des infrastructures équipement collectifs de base et promouvoir la bonne gouvernance ; améliorer le revenu de la population par la promotion et l'appui aux activités génératrices de revenus et assurer une meilleure exécution du projet par la mise en place d'un système efficace de suivi, d'analyse et de communication des résultats.
5. Projet GCP/DRC/028/BEL d'appui au développement de l'Horticulture Urbaine et Périurbaine (HUP).
Ce projet est financé par le Royaume de Belgique pour un montant de USD 6.531.264. Il couvre les villes de : Kinshasa, Lubumbashi, Likasi, Mbanza Ngungu et Kisangani. Démarré en juin 2000, il sera clôturé en décembre 2007.
- Le projet de par ses stratégies, vise à contribuer à : la création d'emplois, la génération des revenus, la sécurité alimentaire et la promotion des économies locales par le développement de la filière.

Politiques, stratégies et initiatives.

- i) Face aux faiblesses des structures du Ministère de l'Agriculture, ce Ministère a produit avec l'appui de la FAO, un plan de restructuration de ses services. Ce document a été validé au cours d'un atelier tenu, à Kinshasa, du 26 au 27 juillet 2005.
- ii) Dans le souci de doter le pays d'une note de Politique Agricole, le Ministère a entrepris avec l'appui de la Banque Mondiale et de la FAO un certain nombre d'études et d'exercices de planification. Il s'agit :
 - a. de la Revue du Secteur Agricole
 - b. du Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance (PMPTR)
 - c. de l'étude sur les filières agro industrielles en vue de leur relance. (café, cacao, thé, hévéa, quinquina et palmier à huile
 - d. du projet de loi portant sur la fiscalité agricole
 - e. du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ; ce document est en voie de finalisation.

Section III. : Indicateurs

1. Nombre de personnes sous-alimentées :

Les contraintes structurelles et l'inefficacité des politiques menées dans le secteur agricole, auxquelles s'ajoutent les conflits armés, ont entraînés une démobilisation des populations et continuent de mener les efforts de lutter contre la faim.

Ainsi, selon les résultats de dernières enquêtes, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 12 millions en 1990-92, à 36 millions en 1998-2000 et actuellement, il est évalué à 37,4 millions.

Source : Institut National de la Statistique (INS).
2. Prévalence de la sous-alimentation
En rapport avec la situation évoquée ci-dessus, la proportion de la population en état de sous alimentation est de 72 %.
Source : Programme National de Nutrition (PRONANUT)
3. Prévalence de l'insuffisance pondérale.
A cause des contre-performances du secteur agricole, 33,3 % d'enfants de cinq ans présente des insuffisances pondérales.
Sources : UNICEF, Synthèse des résultats des provinces/RDC, février 2005.
4. Prévalence de retard de croissance
La proportion des enfants accusant un retard de croissance s'élève à 43,9 %.
Sources : UNICEF/PRONANUT (2005)
5. Prévalence du dépérissement
Les résultats de l'enquête MICS 2. de 2001, signalent que le taux de dépérissement est de 31,1 %.

6. Consommation alimentaire : apport énergétique alimentaire.
Les apports énergétiques alimentaires en RDC ont évolué de la manière suivante :
 - 1995-1997 : 1.770 Kcal/personne/jour
 - 2001-2003 : 1.610 Kcal/personne/jourSource : FAO

7. Aliments sans amidon : part dans l'apport énergétique alimentaire total.

La contribution des aliments non amyliacés à l'apport énergétique alimentaire total a été de 24 % entre 1995-1997 et de 21 % entre 2001-2003.
Source : FAO/Division des Statistiques.

8. Croissance du PIB
La croissance annuelle du PIB a évolué comme suit :
 - 1998 : - 5,6 %
 - 2000 : - 1,6 %
 - 2000 : - 6,0 %
 - 2001 : -4,5 %
 - 2002 : 3 %Source : CEA/Economies de l'Afrique Centrale (2004).

9. Pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour.
La version provisoire du DSRP produite en 2004 renseigne que la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour s'élevait à 72%.

10. Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté.
Les enquêtes menées dans le cadre du DSRP rapportent qu'en 2004, 70% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

11. Part de revenu ou de la consommation nationale correspondant au quintile le plus pauvre.
Cet indicateur n'est pas disponible.

12. Taux de chômage (%)
L'office national de l'emploi renseigne que le taux du chômage en 2004 s'est élevé à 24 %.

13. Service total de la dette (% de l'INB)
Le service total de la dette en pourcentage de l'INB est de 36% en 2004.
Source : Banque Mondiale

14. Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire
Le taux net de scolarisation est de 51,7% en 2001.

15. Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB.
En l'an 2000, les dépenses publiques d'éducation ont représenté 0,09 % du PIB.

16. Indice de parité entre sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire.
Cet indice est de 0,78% en 2001.
Source DSRP.
17. Indice de parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire.
Cet indice était de 0,54 en 2001.
Source : Statistique de la Direction d'Etudes et Planification de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP)
18. Indice de la parité entre les sexes pour le taux net de scolarisation dans l'enseignement supérieur.
En 2003, cet indice se situait à 0,14
Source : DSRP/ESU
19. Pourcentage des sièges occupés par des femmes au parlement.
20. Population ayant accès à un système d'assainissement amélioré (%)
En 2000, 45% de la population ont accès à un système d'assainissement.
Source : CEA /les Economies de l'Afrique (2004)
21. Population utilisant des sources d'eau potable aménagées (%)
45% de la population accédait à une source d'eau aménagée.
22. Prévalence estimative du VIH dans la population adulte.
La prévalence du VIH dans la tranche de population comprise entre 15-49 ans était de 4,2% en 2003.
Source : Base des données du rapport mondial sur le développement humain du PNUD.
23. Indice de la production vivrière, net par personne
Cet indice a évolué de la manière suivante :
- 1969 - 1971 : 168
1979 - 1981 : 151
1990 - 1992 : 152
1995 - 1997 : 113
2001 - 2003 : 93
Source : FAO
24. Dépenses publiques consacrées à l'Agriculture et au développement rural (% du total)
La part des dépenses publiques consacrée à l'agriculture et au développement rural n'a pas dépassé 2,5% depuis des décennies.
Source Banque Mondiale

25. Terres irriguées en pourcentage de la superficie totale
La RDC dispose de plus ou moins 4 millions d'hectares des terres irrigables.
Au cours de 20 dernières années, 11.000 hectares ont été irrigués, soit 0,27 %
du total des terres irrigables.
Source : FAO, 2004
26. Terres boisées en pourcentage de la superficie totale des terres.
La superficie totale des terres boisées représente 37,3 % du territoire national.
Source : FAO
27. Terres gravement dégradées en pourcentage de la superficie totale.
Données non disponibles.
28. Routes revêtues (en % du réseau routier).
Le réseau national totalise 152.320 Km de routes. Sur ce total, 2.801 Km de
routes sont revêtues, soit 1,83 % du réseau total.
Source : DEP/Office des routes.
29. Termes de l'échange
Les termes de l'échange ont évolué de la manière suivante :
1995 :80
1996 : 54
1997 : 67
1998 : 66
1999 : 104
2000 : 100
2001 : 99
2002 : 94
2003 : 92
Source : Stats. Unctad.org/Handbook.

Les données relatives aux indicateurs 31, 32,33 et 34 ne sont pas disponibles.

Conclusion

Les enquêtes de base qui sont en cours actuellement permettant de compléter les indicateurs qui n'ont pas été disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Des propositions sont soumises au gouvernement pour la mise en place d'un dispositif approprié d'établissement des futurs rapports sur le plan d'action du sommet mondial de l'alimentation.